



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E167989

VALABLE JUSQU'AU

07/10/2025

ÉDITÉ LE

23/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/01/2017

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 12/01/2017
1 500

Raison sociale : NUANCE ENERGIE & BAIN

COCHE
72540 CRANNES EN CHAMPAGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Téléphone : 06 81 68 79 74

Fax :

Portable : 06 81 68 79 74

Siret : 827 579 590 00015

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3700953

Site Internet :

E-mail : nuanceenergieetbain@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F73773D8632000/003 171598/15

Responsabilité légale :

ANNE JONATHAN GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F73773D8632000/003 171598/15

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/07/2024

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	20/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.